



POLITIQUE DE SÉLECTION DE TENNIS CANADA

Date d'entrée en vigueur : le 22 janvier 2019 **Approuvé par :** Le Conseil d'administration de Tennis Canada

Cette politique remplace toutes les politiques de sélection les abus précédemment publiées.

DÉCLARATION DE POLITIQUE

Tennis Canada s'engage à protéger la sécurité, la sûreté et la santé des personnes associées à ses tournois, événements et activités. Cette politique de sélection vise à s'assurer que les personnes en position de responsabilité méritent la confiance qui leur est accordée et à protéger les actifs et les ressources de Tennis Canada.

A. PORTÉE

Le dépistage fait partie de l'éventail de pratiques qu'une organisation peut utiliser pour créer un environnement de travail et sportif et sécurisé. La politique de filtrage de Tennis Canada vise à protéger la sécurité des participants aux programmes Tennis Canada et à préserver un environnement sûr et accueillant pour tous, tout en reconnaissant et en respectant le droit à la vie privée et les attentes de tous les participants. Les critères de sélection de Tennis Canada pour les personnes travaillant pour Tennis Canada, ou pour le compte de Tennis Canada, sont les suivants. La politique s'applique à tout le personnel de Tennis Canada, y compris les employés, les étudiants, les stagiaires, les officiels, les entrepreneurs indépendants et les membres du conseil d'administration (communément appelé, « le personnel »).

Une attention particulière est accordée à ceux qui travaillent étroitement avec les personnes vulnérables, y compris les enfants. Une personne vulnérable est définie comme une personne qui, en raison de son âge, d'un handicap ou d'autres circonstances, temporaire ou permanente, est (a) dans une position de dépendance d'autrui ou (b) est autrement à risque plus grand que la population d'être blessé par une personne en position d'autorité ou de confiance par rapport à elle. Dans le contexte de cette politique, il s'agit principalement de mineurs participant aux programmes et événements de Tennis Canada..

B. CANDIDATURE - ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS À UN POSTE

Le filtrage est effectué pour traiter les risques associés à divers facteurs: accès aux personnes vulnérables, y compris leur transport, accès à des informations confidentielles et sensibles, possibilité de parler au nom de l'organisation aux médias, et traitement de l'argent.

Pour traiter spécifiquement du risque associé à l'accès aux personnes vulnérables, y compris le transport de ces personnes, trois niveaux de risque sont évalués et les critères de sélection augmentent en fonction du niveau de risque du poste.

Un poste est évalué en termes de risque et lorsqu'il est pourvu, le / la titulaire est soumis aux exigences de filtrage décrites pour ce niveau de risque.

Niveau 1 - risque faible

C'est le niveau de risque le plus bas. Ces postes ne nécessitent pas d'accès sans surveillance ni de contact avec des personnes vulnérables

Niveau 2 - risque moyen

Ces postes nécessitent des contacts limités, dans des lieux publics en présence d'autres adultes, avec des personnes vulnérables.

Niveau 3 - risque élevé

Ces postes nécessitent des contacts plus étroits, supervisés ou non, avec les personnes vulnérables, notamment la supervision des personnes en contact avec les personnes vulnérables, l'approbation ou la supervision de politiques traitant des risques pour les personnes vulnérables.

Si un poste présente une certaine confusion quant au niveau applicable à ses responsabilités, les pratiques de sécurité relatives au niveau supérieur s'appliquent..

C. LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

1. Processus

Chaque poste chez Tennis Canada aura une description de poste complète et à jour qui décrit les rôles et les responsabilités, pour déterminer le niveau de risque applicable. La plupart des postes relèvent du niveau 1, à moins qu'ils ne travaillent plus étroitement avec des personnes vulnérables, comme indiqué ci-dessus.

Les membres du personnel visés par cette politique sont soumis à un entretien lors de l'embauche et sont tenus de remplir la déclaration annuelle de casier judiciaire (voir annexe). De plus, les étapes de sélection suivantes sont requises, en fonction du niveau ou du risque identifié pour le poste..

Vérification accrue des informations de police (E-PIC): Une vérification de police est une recherche qui est utilisée pour déterminer si une personne a un casier judiciaire. La recherche peut être basée sur le nom et la date de naissance d'une personne ou, pour une bien meilleure assurance, sur les empreintes digitales pour une identification positive. Une vérification est effectuée sur le référentiel national des casiers judiciaires tenu par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), qui détient environ 4,2 millions de casiers. Dans de nombreux cas, des vérifications sont également effectuées sur le registre local d'un service de police canadien. La vérification améliorée des informations de police réalisée par Sterling Talent Solutions vérifie les bases de données susmentionnées ainsi que les données figurant dans les index de la police locale.

Contrôle de secteur vulnérable (CSV): . Un CSV est un processus spécifique qui comprend une recherche dans le référentiel national des casiers judiciaires au Canada, des informations policières locales dans plusieurs banques de données et dans la base de données sur les délinquants sexuels lésés. L'expérience du demandeur au cours du processus de CPV variera d'une juridiction à l'autre en termes de coût, de temps d'attente et même si le service de police acceptera de mener la recherche.

POSITIONS À CE NIVEAU	ÉTAPES DE SÉLECTION REQUISES	TIMING ET FRÉQUENCE
<p><u>Niveau 1:</u> Tous les membres du conseil d'administration de Tennis Canada</p> <p>Tous les agents temporaires, étudiants, stagiaires, officiels (sauf si le niveau de risque est jugé égal à 2 ou 3)</p>	<p>Vérification policières accrues</p> <p>Vérification policières accrues</p>	<p>À remplir lors de l'adhésion au conseil et tous les trois ans par la suite, lors du renouvellement du conseil en mai. Remplir le chèque à la satisfaction de Tennis Canada est une condition d'adhésion au conseil d'administration.</p> <p>À remplir lors de l'embauche par Tennis Canada et tous les trois ans par la suite d'emploi continu Remplir le chèque à la satisfaction de Tennis Canada est une condition d'emploi.</p>
<p><u>Niveau 2:</u> Tout le personnel permanent, y compris les entrepreneurs indépendants indépendants (sauf si le niveau de risque est jugé égal à 3)</p>	<p>Vérification policières accrues</p> <p>Deux références</p> <p>Processus d'évaluation du rendement</p>	<p>À remplir lors de votre demande d'admission à Tennis Canada, puis tous les trois ans, dans le cadre du processus d'évaluation annuelle des performances. Remplir le chèque à la satisfaction de Tennis Canada est une condition d'emploi.</p> <p>À remplir pour postuler à Tennis Canada</p> <p>Annuellement</p>

POSITIONS À CE NIVEAU	ÉTAPES DE SÉLECTION REQUISES	TIMING ET FRÉQUENCE
<p>Niveau 3: Tout le personnel de développement du tennis</p> <p>et</p> <p>Tout autre poste considéré comme étant de niveau 3 sur la base des risques identifiés, quel que soit le statut de l'emploi</p>	Vérification du secteur vulnérable	À remplir lors de la demande; l'emploi dans ces rôles est subordonné à une Vérification du secteur vulnérable. Pas d'accès aux personnes vulnérables avant la réception d'une vérification du secteur vulnérable
	Vérification policières accrues	À compléter tous les trois ans dans le cadre du processus d'évaluation annuelle du rendement. Remplir le chèque à la satisfaction de Tennis Canada est une condition d'emploi
	Résumé du conducteur	À remplir à la demande et tous les trois ans après
	Deux références	À compléter au moment de la demande
	Processus d'évaluation du rendement	Annuellement

Toute personne qui a cessé d'être employée ou sous-contractée par Tennis Canada depuis plus d'un an est tenue de compléter le niveau de filtrage applicable lorsqu'une demande de réemploi ou de recherche d'un nouveau contrat.

Tennis Canada paiera tous les chèques de dépistage de son personnel.

Toutes les offres d'emploi sont conditionnelles à la réussite des vérifications de sélection applicables, aux frais de Tennis Canada. Toutes les vérifications nécessaires seront lancées avant l'embauche et complétées le plus rapidement possible. Aucun membre du personnel ou membre du conseil, quel que soit son rôle, ne doit être autorisé à entrer en contact avec une personne vulnérable sans surveillance avant la réception d'un contrôle clair et à jour du secteur vulnérable.

Seules les vérifications effectuées par l'intermédiaire du fournisseur de vérifications d'informations policières améliorées et de vérifications du secteur vulnérable de Tennis Canada (ou dont la compatibilité avec ces vérifications a été prouvée) au moment de la demande ou de l'offre seront acceptées.

2. Vérifications en cours

En fonction du calendrier indiqué ci-dessus pour chaque groupe, les ressources humaines initieront le renouvellement des chèques, selon les besoins. Néanmoins, la personne a la

responsabilité d'informer son responsable et / ou les ressources humaines de tout incident ou délit pertinent. La personne doit immédiatement informer Tennis Canada de tout changement dans sa situation susceptible de modifier les réponses originales au formulaire de divulgation du casier judiciaire. Tennis Canada examinera immédiatement les informations et déterminera quelle mesure, le cas échéant, est nécessaire.

Si une personne change de poste, au sein de Tennis Canada, et que le nouveau poste comporte un niveau de risque plus élevé, un filtrage supplémentaire sera nécessaire avant de passer au nouveau poste.

3. Condamnations inéligibles

Dans le cadre du processus de recrutement standard, le responsable des ressources humaines lancera toutes les vérifications de police, y compris la vérification renforcée des informations de police et le CVP. Les résultats des contrôles de police ne sont communiqués qu'au responsable des ressources humaines qui en examinera les résultats.

Les informations fournies au responsable du recrutement indiqueront:

- S'il existe des condamnations pénales pour lesquelles une réhabilitation n'a pas été accordée, et;
- Si de telles condamnations, ou d'autres informations contenues dans un VSC, impliquent un comportement de la part de la personne qui est incompatible avec les exigences véritables du poste en question, comme l'a raisonnablement déterminé Tennis Canada

Tennis Canada tiendra compte de ce qui suit dans sa décision d'embauche:

- Lien entre l'infraction et la nature du poste,
- Nombre et nature des accusations et / ou des condamnations,
- Quand l'infraction ou les infractions ont eu lieu, et
- Ce que la personne a fait depuis la date de l'infraction

Si, après l'examen, Tennis Canada détermine que la personne n'est pas un candidat approprié pour le poste, Tennis Canada en informera immédiatement la personne par écrit.

D. CONFIDENTIALITÉ ET SAUVEGARDES

Tennis Canada ne fournira aux gestionnaires d'embauche que des données globales confirmant que le candidat, le personnel ou le consultant affecté à son équipe a passé le contrôle de police approprié.

Des mesures de sécurité sont en place pour garantir que toutes les informations personnelles sont protégées contre le vol, ainsi que contre leur accès, divulgation, copie, utilisation ou modification non autorisés. Les renseignements personnels recueillis seront conservés aussi longtemps que nécessaire pour permettre à Tennis Canada de poursuivre les objectifs énoncés dans la présente politique. Ils seront détruits une fois que les informations ne seront plus nécessaires à ces fins, afin de permettre à la personne d'accéder aux informations à la suite d'une décision prise par Tennis Canada sur la base des informations, ou conformément à toute obligation légale ou statutaire de préserver les informations. En règle générale, cela signifie que les informations personnelles seront détruites soit un an après la décision de l'individu, soit après

son départ de Tennis Canada, à moins que la loi n'oblige à conserver les informations plus longtemps. temps.

Cette version remplace toute version précédente de cette stratégie.

ANNEXE FORMULAIRE POUR DIVULGATION DU CASIER JUDICIAIRE

Nous sélectionnons les employés, les étudiants, les stagiaires, les officiels, les entrepreneurs indépendants et les membres du conseil d'administration de Tennis Canada, afin de protéger la sécurité et la santé des personnes associées à ses tournois, événements et activités, avec considération accordée aux personnes vulnérables. Certains postes peuvent nécessiter une sélection supplémentaire, qui est déterminée en fonction du niveau de risque associé à un poste. Vous devez divulguer des informations, que ce soit sous votre nom actuel ou sous un nom précédent.

Veillez noter que votre poste nécessite :

- Vérification policières accrues Vérification du secteur vulnérable

Avez-vous déjà été condamné pour une infraction pénale pour laquelle vous n'avez pas reçu de pardon? Si oui, veuillez décrire où indiqué ci-dessous.

- Oui Rien à déclarer

Charge(s) officielles/Pays	Date de Conviction
Charge _____	Date _____
Charge _____	Date _____
Charge _____	Date _____

Tennis Canada n'utilisera pas les renseignements personnels recueillis au cours de cette procédure de filtrage à des fins autres que la prise en compte et la détermination de votre aptitude à occuper ce poste ou d'autres postes au sein de Tennis Canada et à assurer et maintenir la sécurité des participants au programme, des bénévoles et du personnel. Les renseignements personnels recueillis au cours de ce processus de filtrage seront partagés avec un nombre limité de membres du personnel de Tennis Canada, qui participent au processus de filtrage et à l'évaluation de votre demande et seront soumis à des garanties conformes à celles requises par les lois canadiennes et provinciales applicables en matière de protection de la vie privée. Lors de l'évaluation de votre demande, Tennis Canada peut partager ou collecter des informations personnelles avec un nombre limité de personnes ou d'agences extérieures à Tennis Canada. Si une telle consultation est nécessaire, vous serez informé à l'avance des autres personnes ou agences avec lesquelles vous contacter.

Je reconnais par la présente que les informations fournies ci-dessus sont exactes au meilleur de ma connaissance.

Nom: _____

Signature _____

Noms précédents) _____

Date _____